

**COMPTE RENDU
DE
ATELIER DE VALIDATION DU RAPPORT DE L'ETAT DES LIEUX
DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL NATIONAL DE L'EAU
(CNE) ET DU NOUVEAU PROJET DE TEXTE DU CNE**



Bamako, le 17 MAI 2021



PARTENARIAT NATIONAL DE L'EAU DU MALI

I. INTRODUCTION

L'an deux mille Vingt-un et le 17 Mai, s'est tenu dans la salle de conférence de l'Escale Gourmande, l'atelier de validation du rapport provisoire de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau (CNE) du Mali et du nouveau projet de texte du CNE.

II. CEREMONIE D'OUVERTURE



Le Président du Partenariat National de l'Eau du Mali (PNE-Mali), a formulé ses mots de bienvenus à l'ensemble des participants et rappelé les enjeux et les défis majeurs du secteur de l'eau dont la dimension du plan fonctionnel du Conseil National de l'Eau dans la mise en œuvre de la GIRE au Mali.

A la suite du Président du Partenariat National de l'Eau du Mali, le représentant du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau, a souhaité ses mots de bienvenus à l'ensemble des participants. Conscient de l'apport des partenaires, il a formulé des remerciements à l'ensemble des partenaires Techniques et financiers pour leur soutien et leur accompagnement constants au développement d'une gestion durable et concertée des ressources en eau (voir le discours d'ouverture en annexe).

III. DÉROULEMENT DE L'ATELIER



Après le tour de table des participants et l'adoption de l'agenda à l'unanimité, les travaux se sont poursuivis par la mise en place d'un bureau composé comme suit :

Président : Navon CISSE, Président du PNE-MALI

Rapporteurs : Sangaré Partners, DNH et PNE-MALI

Le bureau ainsi mis en place, la suite des travaux a porté sur :

La présentation du rapport provisoire de l'étude

Le consultant dans son introduction a rappelé tout d'abord les objectifs et le contexte de l'étude avant de rappeler les enjeux autour de l'eau non seulement au niveau international, régional mais aussi national. Dans le souci de faciliter la lecture et la compréhension du document, il a été scindé en deux parties à savoir :

➤ Etat des lieux

L'état des lieux a porté sur la présentation du CNE, son fonctionnement et sur les difficultés et les contraintes liées à son non-opérationnalisation.

Les principales difficultés et contraintes sont entre autres :

- ✓ Contraintes d'ordre institutionnel,
- ✓ Contraintes d'ordre financier et matériel,
- ✓ Contraintes d'ordre communicationnel,
- ✓ Contraintes d'ordre législatif et réglementaire,
- ✓ Contraintes d'ordre stratégique.

Pour la dynamisation et le renforcement de capacités du CNE, le consultant préconise à ce que des solutions idoines soient prises pour pallier ces différentes contraintes. Ces solutions sont :

- ✓ Dotation en siège adéquat et en personnel nécessaire,
- ✓ Dotation en moyen financier,
- ✓ Mise en œuvre d'un plan de communication,
- ✓ Révision de certaines dispositions,
- ✓ Elaboration d'un plan stratégique.

➤ Revue des articles du projet de décret

Le consultant propose à ce que l'acronyme du Conseil national de l'Eau (**CNE**) soit changé en **CN.Eau** pour éviter la confusion avec le **CNE (Conseil National de l'Environnement)**. Il propose également la relecture de certains articles. Les articles devant être relu sont : article **5, 9, 17, 18, 20, 23, 25**.

Questions et commentaires des participants

Des intervenants ont apporté des commentaires et des témoignages sur certaines difficultés notamment la mise en tutelle du CNE, le financement des réunions du CNE etc. Les observations générales ont été de corriger les coquilles et de demander des éclaircissements sur quelques articles du nouveau projet de Décret. Les principales questions retenues sont les suivantes :

1. Les différents rapports du CNE élaboré à la suite des réunions trimestrielles doivent être adressés à quel Ministère ?
2. Pourquoi le CNE du Burkina fonctionne et non celui du Mali ? la non-fonctionnalité de celui du Mali s'explique par quoi ?
3. Pourquoi les dates de création du CNE ne sont pas harmonisées (2003, 2005) ?
4. Entre le terme plan stratégique et celui du renforcement des capacités, lequel est à retenir ?

Les éléments de réponse aux différentes questions

Les éléments de réponse ont concerné les points ci-après :

1. Les rapports seront soumis au ministère de tutelle ou la primature si elle est en charge du CNE.
2. La fonctionnalité du CNE du Burkina s'explique par la qualité des institutions mise en place notamment l'application des textes du CNE. Le Mali dispose les mêmes textes mais ils ne sont pas appliqués.
3. Le CNE a été créé en 2003 et il a été mis en œuvre en 2005.
4. Le terme plan stratégique a été modifié en plan de renforcement sur la base de la proposition issue des différentes réunions du groupe technique.

IV. DECISION PRISE

L'atelier a validé le rapport provisoire de l'étude sur l'état des lieux du fonctionnement du Conseil National de l'Eau et du projet de texte du CNE sous réserve de la prise en compte des observations formulées.

V. RECOMMANDATIONS

A l'issue des débats, les recommandations formulées sont :

- Revoir la composition des membres du CNE-MALI en donnant plus d'explication au collègue
- Maintenir le budget de l'état pour le financement du CNE dans le document
- Maintenir le rattachement du CNE à la Primature

VI. CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER

Le président de séance a remercié l'ensemble des participants de leur disponibilité pour avoir contribué à l'amélioration de la qualité du document.

Fait à Bamako, le 17 mai 2021

Rapporteurs :

Aïchatou MOURFOU

Lamine SIDIBE

Alioune Bagou DIARRA

Annexe :

Atelier national

De Validation des documents de l'étude sur la redynamisation du Conseil National de l'Eau

Discours du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau

Bamako, le 17 mai 2021

- **Monsieur le Président du Partenariat Régional de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO) ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil National de l'Eau ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Groupe Technique de suivi de l'étude ;**
- **Monsieur le Président du Partenariat National de l'Eau du Mali ;**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Institutions de Coopération Régionale ;**
- **Mesdames et Messieurs les Directeurs et chefs de services ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Réseau du Partenariat National de l'Eau ;**
- **Mesdames et Messieurs de la Presse,**
- **Honorables invités ;**
- **Chers participants ;**
- **Mesdames et Messieurs;**

Je voudrais, tout d'abord, vous remercier d'avoir honoré de votre présence, la présente cérémonie d'ouverture de l'atelier national de validation du rapport de l'étude du Programme Mondial d'Appui à l'accélération de la mise en œuvre de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) au Mali.

C'est le lieu d'exprimer le sentiment d'espoir et de satisfaction qui m'anime en constatant que cette importante activité est mise en œuvre en étroite collaboration avec le Partenariat National de l'Eau du Mali, dont le but principal est de faire la promotion de la GIRE à l'échelle nationale.

Mesdames et Messieurs,

Il me plait de rappeler ici les quatre (4) objectifs spécifiques du Programme National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PN-GIRE) 2019-2030 qui sont :

- (i) la mise en place d'un cadre institutionnel adapté à la GIRE,
- (ii) la fonctionnalité d'une Contribution Financière GIRE (CF-GIRE) basée sur les principes utilisateurs payeurs et Pollueurs payeurs et mobilisée aux bénéficiaires du secteur de l'eau,
- (iii) la fonctionnalité d'une police de l'eau,
- (iv) le renforcement des capacités.

Mesdames et Messieurs,

Le Rapport de synthèse 2018 des Nations Unies sur l'ODD6 reconnaît en outre la nécessité de faire de la GIRE un levier déterminant pour l'aboutissement des efforts des pays dans leur marche vers l'atteinte des ODD.

En 2020, le Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau à travers la Direction Nationale de l'Hydraulique en collaboration avec le Partenariat National de l'Eau a bénéficié d'un appui qui fait suite à une requête à l'endroit du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP).

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Programme National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau en vue d'accélérer le rythme de mise en œuvre de l'approche en vue de l'atteinte effective de l'ODD 6 et de l'ensemble des ODD d'ici 2030.

L'initiative bénéficie du soutien du Programme Mondial d'Appui à la GIRE de l'ODD 6 visant à aider les pays à adopter une approche ciblée et coordonnée du suivi et de la mise en œuvre de la cible 6.5 de l'ODD 6.

Mesdames et Messieurs,

La communauté internationale a unanimement pris conscience de la place qu'occupe l'eau dans le processus de développement des nations.

En effet, sur les dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD), les ressources en eau interviennent dans au moins dix (10) de ces objectifs.

L'accélération du processus de mise en œuvre de la GIRE incombe à l'ensemble des acteurs et usagers ainsi qu'aux institutions qui jouent, à des degrés divers, un rôle dans la gestion des ressources en eau.

Les ressources en eau sont en effet un domaine de compétence partagé entre l'Etat et les autres acteurs du développement.

Cette compétence partagée dans le domaine de l'eau résulte de la multiplicité des usages de l'eau, de la libéralisation de l'économie et du nouveau contexte national marqué par la décentralisation

Ainsi, il apparaît que l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali nécessite l'existence d'organes consultatifs opérationnels au niveau national.

Le Conseil National de l'Eau (CNE) est l'organe GIRE qui doit réunir les représentants de toutes les parties prenantes au niveau national et qui est appelé à donner des avis à l'attention du Ministre en charge de l'eau sur toutes les questions importantes relatives à la gestion de l'eau.

Adapter le cadre institutionnel aux principes GIRE nécessite une synergie dans la coordination et la mise en œuvre de la GIRE et une relecture des textes législatifs et réglementaires régissant le secteur de l'eau au Mali.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais vous exhorter à une grande assiduité aux travaux de cet atelier qui vise à valider le rapport de l'étude visant à soutenir l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali. Il s'agit plus particulièrement :

- (i) De L'Etat des lieux du Conseil National de l'Eau (CNE) ;
- (ii) Du projet de texte portant organisation du CNE pour son adaptation et sa dynamisation conformément aux principes de la GIRE ;
- (iii) Du plan triennal de renforcement de ses capacités.

Au regard de la qualité des parties prenantes que vous êtes, je ne doute point que de vos travaux sortiront des conclusions pertinentes pour contribuer à l'opérationnalisation de cette mise en œuvre.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer notre profonde reconnaissance et nos sincères remerciements au **Partenariat Régional de l'Eau pour l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO)**, pour son appui et son accompagnement qui ont permis la réalisation de cette activité.

Nos remerciements s'adressent également à tous nos Partenaires pour leur appui constant dans la mise en œuvre de nos projets et programmes du secteur de l'eau.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier national de validation du rapport de l'étude sur l'accélération de la mise en œuvre de la GIRE au Mali

Je vous remercie de votre attention.